

**Allocution d'ouverture de Monsieur Mamadou SANOU,  
Ministre du Commerce, de la Promotion de l'Entreprise et  
de l'Artisanat du Burkina Faso, Président du CMS**

**Mesdames et Messieurs les Ministres,**

**Messieurs les Présidents de la Commission de la CEDEAO  
et de la Commission de l'UEMOA,**

**Mesdames et Messieurs,**

**Honorables invités,**

Je voudrais, au nom de Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Faso, et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO et de l'UEMOA, au nom du Gouvernement et du peuple burkinabè, souhaiter la bienvenue à toutes les délégations qui ont accepté de faire le déplacement de Ouagadougou pour participer à ce deuxième Comité Ministériel de Suivi extraordinaire de l'Accord de Partenariat Economique de l'année 2007, en dépit d'un programme de fin d'année très chargé.

Deux mois après le CMS d'Abidjan, tenu le 5 octobre 2007, nous voilà réunis à nouveau aujourd'hui à Ouagadougou pour faire le point de la négociation et formuler de nouvelles recommandations à notre équipe de négociateurs à la lumière des récents développements survenus dans le processus de la négociation de l'Accord de Partenariat Economique.

La fréquence de nos réunions traduit non seulement l'importance que chacun de nous attache à cette négociation APE, mais marque aussi la volonté exprimée par l'ensemble des Etats de l'Afrique de l'Ouest de négocier ensemble dans l'unité et dans la solidarité un Accord de Partenariat Economique porteur de développement en vue de renforcer notre Communauté, même si les intérêts nationaux de nos pays peuvent diverger à un moment ou à un autre.

L'intégration régionale est un processus complexe et difficile, elle se réalise progressivement à travers des sentiers longs et tortueux.

Cependant, elle reste pour les petits pays que nous sommes, la seule voie possible si nous voulons exister en tant qu'entité significative et respectable dans la mondialisation, en tant qu'acteur qui prend sa part active dans les mutations internationales et qui participe à la définition et à l'élaboration des règles et des accords internationaux.

**Chers Collègues**

**Mesdames et Messieurs,**

Nos aînés l'ont si bien compris très tôt qu'ils ont mis en place des institutions telles que l'UEMOA et la CEDEAO qui font de notre région, et quoi qu'on en dise, une des régions africaines où la dynamique d'intégration est la mieux aboutie, même si le chemin à parcourir est encore long.

C'est pour toutes ces raisons que nous devons rester extrêmement vigilants.

Il n'y a pas d'alternative à l'intégration pour offrir des perspectives de paix et de développement à nos populations, pour relever les immenses défis qui se profilent devant nous.

Par conséquent la dimension régionale de nos approches, de nos stratégies et de nos politiques est déterminante.

Cette dimension régionale n'est pas une question de mode ou une question d'état d'âme, elle est au contraire au cœur même de la pertinence et de l'efficacité de nos politiques nationales.

Vous comprendrez alors dans ces conditions qu'il nous faut donner toute l'attention nécessaire à l'aspect régional dans nos efforts de développement économique et social.

Dans cette perspective, l'Accord de Partenariat Economique n'est pas une fin en soi.

L'Accord de Partenariat Economique devrait avant tout être un puissant levier d'intégration.

Dans le processus en cours, il est indéniable qu'il a contribué à accélérer les réformes permettant d'inscrire l'intégration à l'échelle de l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest.

Et l'adoption bientôt d'un Tarif Extérieur Commun harmonisé aux frontières de nos 15 pays n'est pas le moindre des acquis.

Il ne faudrait pas que dans la précipitation, ce même Accord de Partenariat Economique vienne briser la dynamique et les espoirs qu'il a lui-même contribué à faire naître.

**Chers Collègues,  
Mesdames et Messieurs,**

Notre région doit sortir soudée et grandie de cette épreuve que représente la phase actuelle des négociations Accord de Partenariat Economique.

C'est le vœu de nos populations et c'est le choix de nos autorités politiques au plus haut niveau.

Nous devons donc agir pour demain, pour l'histoire et pour les générations futures.

Il ne s'agit pas ici de blâmer quiconque.

La région doit mieux intégrer la diversité de ses économies nationales et approfondir le dialogue entre les pays lorsque les intérêts divergent.

Mais les pays doivent aussi éviter l'intégration à la carte, celle que l'on prend quand elle consolide les intérêts nationaux et que l'on rejette dans le cas contraire.

Nous avons depuis quelques mois considérablement renforcé notre capacité pour participer aux négociations.

Il nous faut encore améliorer la qualité du dialogue entre les Commissions de l'UEMOA et de la CEDEAO, les Etats et les acteurs, mieux anticiper pour éviter de se retrouver dans des situations qui peuvent faire voler en éclats les ambitions les plus volontaristes.

La contrepartie de ces compromis mieux négociés, c'est aussi que les pays doivent faire prévaloir l'intérêt régional commun.

**Chers Collègues,  
Mesdames et Messieurs,**

Vous avez bien compris, ce CMS extraordinaire est très important pour la région car il est le dernier de l'année 2007 et intervient à moins de deux semaines du 31 décembre 2007.

Il doit nous permettre de faire un état des lieux, une analyse sans complaisance, sans passion de l'évolution de la négociation, toute chose susceptible de nous permettre de prendre des décisions judicieuses pour notre destin commun.

A Abidjan, en octobre dernier, nous avons ensemble, fait le constat du retard enregistré dans la réalisation des trois chantiers identifiés par les négociateurs en chef le 5 février 2007 comme des préalables à la conclusion d'un accord complet et global.

Il s'agissait d'une part de l'identification des programmes d'accompagnement et leur financement par la Commission européenne, et d'autre part, de la formulation par les deux parties de l'offre d'accès au marché, et enfin, de la rédaction même du texte de l'accord.

Nous avons alors mandaté nos négociateurs en chef pour demander à la Commission européenne d'introduire auprès de l'OMC une demande de prorogation de la dérogation obtenue en 2001 afin de permettre à la région de poursuivre la négociation en 2008 dans la sérénité en vue de la conclusion d'un Accord de Partenariat Economique global, complet et mutuellement avantageux tout en maintenant le bénéfice des préférences de l'Accord de Cotonou à nos pays.

Nous devons faire le constat que notre partenaire est resté sourd à notre demande. Pire, il a abandonné le terrain de la négociation avec nos Négociateurs en Chef mandatés, la Commission CEDEAO en collaboration avec la Commission de l'UEMOA pour traiter directement avec certains Etats membres de la sous région, les pays à revenus intermédiaires, non PMA.

Cette attitude qui consiste à contourner les institutions sous régionales viole en effet le mandat confié à ces dernières par la Conférence des Chefs d'Etat en 2003, réunie alors à Yamoussoukro.

Ce choix de la Commission européenne de négocier en bilatéral, pose plus de problèmes qu'il n'en résout, contrairement à ce qu'elle avance.

Si nous ne prenons pas pleinement la mesure de ce que cela signifie pour remettre ces accords bilatéraux dans le processus régional, nous courrons tout droit le risque de voir surgir plusieurs structures tarifaires, en quelque sorte de renationaliser la politique de commerce extérieur.

Convendez avec moi que ce serait un comble, un énorme danger pour notre processus d'intégration, un véritable retour en arrière.

Nous devons tous conjuguer nos efforts, pour remettre tout cela dans la perspective régionale.

J'ai cité le problème posé par le calendrier de démantèlement tarifaire et le choix des produits.

Mais d'autres aspects de ces accords intérimaires paraphés avec certains pays à revenu intermédiaire de la sous région suscitent de profondes interrogations car ils sont en contradiction avec les options prises par nos pays, par nos institutions régionales, voire par l'Union africaine et le Groupe ACP.

Le rapport que nous présenteront nos Négociateurs en Chef fera le point sur ces questions. Nous devons examiner très sérieusement tous ces aspects, notamment pour faire en sorte que les pays procèdent aux indispensables adaptations avant la signature et la ratification de ces accords intérimaires.

**Mesdames et Messieurs les Ministres,**

Cette réunion du CMS ne doit pas donner lieu à des polémiques stériles ou des procès sur les faits des uns et des autres.

Ce scénario ne nous mènerait nulle part.

Il nous faut nous rassembler autour d'objectifs clairs, de propositions pertinentes et d'un calendrier réaliste pour travailler à conclure ces négociations pour le bien de nos populations.

Si, comme nous l'avons souligné, les pressions exercées par la Commission européenne restent condamnables, il faut aussi reconnaître notre part de responsabilité dans cette situation.

La région a considérablement sous-estimé l'ampleur de la négociation au regard des faibles capacités humaines et institutionnelles.

Il est clair que la cohabitation au sein de la région ouest africaine de pays non PMA et de PMA, constituait une difficulté majeure pour identifier un régime commercial commun, pourtant indispensable dans une logique d'intégration régionale.

Une meilleure anticipation des difficultés aurait dû nous conduire à étudier de façon très sérieuse les modalités d'une solidarité régionale à l'égard des pays qui pouvaient se retrouver en difficultés en l'absence d'un accord au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

L'adoption du TEC CEDEAO et sa mise en œuvre effective au 1<sup>er</sup> janvier 2008 sont un sujet sur lequel il est crucial d'avancer.

Nous avons à plusieurs reprises demandé aux Présidents des Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA d'envisager la création d'une cinquième bande et de proposer des arbitrages ou des compromis sur la reclassification des produits, en particulier les lignes tarifaires relevant des exceptions de type B.

Chacun sait que le TEC doit être le point de départ pour les calendriers de démantèlement tarifaire.

Nous devons conduire d'urgence une négociation au plus haut niveau pour trouver un compromis qui respecte les enjeux nationaux et exprime l'ambition régionale.

**Mesdames et Messieurs les Ministres,**

Je voudrais terminer mon propos en vous interpellant sur un certain nombre de préoccupations qui doivent être au centre de nos discussions de ce jour, à savoir :

1- La nouvelle situation créée par la conclusion des accords intérimaires par certains pays à revenus intermédiaires de la région ?

2- Quelles sont les implications pour la stratégie de négociation de la région à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008 ?

3- Quelle nouvelle feuille de route et quel calendrier devons nous fournir aux négociateurs pour conclure la négociation avec la Commission Européenne ?

Mesdames et Messieurs les Ministres, je vous invite à tout mettre en œuvre pour qu'ensemble nous reprenions le chemin tracé dans la feuille de route, pour aller vers un Accord de Partenariat Economique complet et global, juste et équilibré, porteur de développement, mutuellement avantageux, et permettant de renforcer la dynamique d'intégration régionale impulsée par nos pays depuis plus de 40 ans.

**Je vous remercie.**